

Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 26

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à une distance plus éloignée. 2. De poser un pieu à chaque loge, pour numéroter les cibles afin que les soldats sachent dans quelle cible ils tirent. 3. Avant que de tirer, de crier gare la première, ou seconde, ou troisième, et d'attendre avant que de se mettre en joue que le marqueur ait répondu par une clochette pour annoncer qu'il est caché ; enfin, ordre est donné à Challand d'avertir chaque soldat de se conformer aux ordres ci-dessus. ».



A PROPOS DE TRUITES

C'ÉTAIT jour d'audience au chef-lieu du district, un petit bourg moyennâgeux, avec des restes de murailles tapissées de lierre, d'étroites rues pavées, une porte à pont-levis, des tours massives aux fenêtres rares, tout l'aspect de ces villes anciennes qu'on voit, dans les estampes, profiler leur silhouette sur un horizon sanglant de soleil qui se couche. De vertes prairies l'entouraient; plus loin, une ceinture de forêts profondes; une rivière aux eaux très bleues y courait sous deux ponts de bois. Il comptait dix-huit cents âmes et s'enorgueillissait de ses foires bisannuelles, de son église romane aux lourds piliers et de sa principale auberge : le *Soleil-d'Or*.

Donc, c'était jour d'audience, et le programme avait été fort chargé. Ce serait trop de dire que l'aube avait vu M. le juge à son poste, mais il y siégeait dès les huit heures. Tout aussi bien que du *Soleil-d'Or*, de l'église romane et des foires, le petit bourg aurait pu tirer honneur de ce brave homme, franc comme l'or, le cœur sur la main, la conscience même, scrupuleux à l'excès dans l'exercice de ses délicates fonctions. Certes, entre ses mains, la balance de la Justice était entre bonnes mains ! Et nulle question de préférence personnelle, d'influences secrètes ; pas gros comme une tête d'épingle, pas gros comme un grain de poussière n'avait jamais fait pencher le plateau à droite ou à gauche.

Il en était ce jour-là comme de coutume : qu'il s'agisse d'un vol qualifié, d'une querelle entre voisins, d'une calomnie, M. le juge mit le même sérieux, la même intégrité à examiner le pour et le contre et à rendre ses arrêts.

Onze heures sonnaient lorsqu'à la barre se présenta le dernier inculpé, un homme d'une cinquantaine d'années, ivrogne, sournois, ayant eu déjà de nombreuses affaires.

Cette fois-ci, il était accusé de braconnage, car la rivière produisait des truites fort recherchées, qui se vendaient bien ; et, que voulez-vous ? l'homme avait... oublié qu'en cette saison on devait laisser le poisson tranquille.

Ce n'était pas grave, après tout. Et M. le juge, sans doute, n'eût pas déployé trop de rigueur. Lui-même les estimait fort, les petites truites aux reflets nacrés, et, dame ! si intégrè qu'il fût, il n'était pas loin de s'expliquer qu'on pût, par hasard, ne pas se souvenir, une fois de temps en temps, qu'il y a des lois protectrices.

Adroitement défendu, d'ailleurs, par un jeune avocat du voisinage, beau parleur, spirituel, habile à jeter la poudre aux yeux, qui s'ingéniait à établir que les preuves du délit étaient insuffisantes, le pêcheur illicite en eût été quitte pour une sermonne, s'il ne s'était avisé de répondre par des grossièretés à la clémence du juge. Or, celui-ci, timide comme un enfant dans la vie ordinaire, sous l'hermine entendait être respecté. De plus, après ces trois grandes heures, il était las,

un peu énérvé ; un exemple lui parut utile : il condamna l'insolent prévenu à quarante-huit heures de prison.

Quarante-huit heures de prison ! L'avocat était fort contrarié. Il s'était cru certain d'un acquittement et son amour-propre saignait un peu. Il en voulait au juge de sa sévérité intempestive.

Le jeune homme, toutefois, était trop prudent pour rien laisser voir de son dépit. De nombreuses causes, dans la suite, le mettraient évidemment en rapport avec le juge. Le plus sage était de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Et tandis que l'intéressant pêcheur, maugréant et réchignant, s'en allait goûter dans les prisons du château deux jours de repos et de solitude, l'avocat, la figure rassénérée, un sourire aux lèvres, frisant sa moustache d'un doigt plein d'élégance, s'approchait du juge, la main tendue :

— Monsieur le juge, à peine ai-je pu vous saluer, ce matin. Permettez-moi de rattraper le temps perdu. La santé va bien ?... Et celle de madame et de ces demoiselles ?... Très bien aussi ?... Allons, tant mieux !... Et, comme cela, vous me faites le plaisir de dîner avec moi, j'espère ?

— On m'attend à la maison, dit le juge, repris de sa timidité.

— Votre cuisinière en sera quitte pour éteindre ses fourneaux. Ceux du *Soleil-d'Or* flambent joyeusement. Vous ne me laisserez pas manger seul à cette table d'auberge ; rien de tel que l'isolement pour couper l'appétit...

Mon train ne part qu'à trois heures et demie ; nous avons de la marge... Madame Augustine doit mijoter quelque surprise, et je sais dans la cave de ce vieil hôtel certains crus...

Un geste acheva la phrase, accompagné d'un claquement de langue significatif ; l'avocat n'avait pas besoin d'insister : une flamme de convoitise brillait sur la face rubiconde du juge.

— Vous m'en direz tant !... Et, au fait, je suis en retard, et on ne doit plus compter sur moi... J'accepte votre invitation.

— A la bonne heure, je n'attendais pas moins de votre bienveillance. Une minute. — Une minute — vous comprenez ? quelques recommandations suprêmes à madame Augustine ! — et je suis à vous.

— Faites, mon ami, faites... et surtout... que ce soit bon !

— Soyez tranquille !

Et le jeune homme courut à la cuisine, une vaste cuisine des anciens temps, proprement carrelée de briques rouges, avec un âtre immense, engraillandé d'aulx et d'oignons ; de vives flammes pétillaient sur le foyer, et madame Augustine, les manches retroussées, le bonnet légèrement de côté, présidait, avec la majesté d'une sybille, à la confection du dîner.

— Je vous dérange, chère dame, dit l'avocat avec une grâce ensorcelante... Excusez mon intrusion dans cet auguste domaine... Dieu ! le fumet exquis !... C'est un gigot, n'est-ce pas ?

— Un gigot, monsieur Oscar, un gigot d'agneau avec des petits pois... et à votre intention encore !

— Vous me gêtez !... Et, de plus, cela tombe à merveille, car j'ai prié monsieur le juge à parta-merveille, car j'ai prié monsieur le juge à partager mon repas... L'audience a été longue et nous mourons de faim.

— Un quart d'heure, et vous serez servis.

— A merveille ! Je me remets à vos soins éclairés. On sait ce qu'ils valent, madame Augustine, et que loin à la ronde on ne trouverait votre égale... Seulement, il s'agit de corser un peu le menu... Quand je suis seul, je me contente volontiers de peu... mais cet excellent juge est une fine fourchette, et je ne voudrais pas qu'il me reprochât de l'avoir mal traité... Voyons, chère dame, pour la circonstance, n'auriez-vous pas quelque morceau de choix ?

Mme Augustine réfléchissait.

— Peut-être ! dit-elle un peu à contre-cœur, avec des regards craintifs vers la porte.

— Peut-être ?... Vous voudriez dire : « Certainement ! »... Et qu'est-ce que c'est... entre nous ?

— Oh ! quelque chose... quelque chose... Mais jamais je n'oserai vous proposer cela... Aujourd-

d'hui surtout, pensez donc ! Après ce qui vient de se passer à l'audience.

— Comment donc ?... Ce serait ?...

Mme Augustine s'approcha et, très bas, dans l'oreille :

— Des truites, monsieur Oscar, de jolies petites truites toutes fraîches !...

— L'eau m'en vient à la bouche !... et si je savais un moyen de les faire accepter par mon hôte...

— Le moyen ? Je l'ai, pardine ! Une certaine manière de les préparer, un peu comme des côtellettes panées, avec une sauce épaisse..., le tout de mon invention, quoi !

— Et vous hésitez ! s'écria l'avocat radieux. Mais je suis enchanté, transporté ! Vous êtes une femme pleine de ressources ! Ah ! ma petite rancune et mon estomac vont être également satisfaits !... Seulement, tâchez de ne pas rire en apportant le poisson... Et, surtout, montez votre meilleur vin, ce Cortaillod de 64 : trois bouteilles et tout de suite !

(A suivre).

A. Ribaux.

Royal Biograph. — Le programme du Royal Biograph comprend cette semaine deux grands succès de l'art cinématographique : **L'Imagée aimée**, grand drame artistique en 4 parties interprété par Henri Walthald et qui est la plus belle histoire d'amour se déroulant dans de splendides décors. **Le Mariage de Rosine** est une nouvelle production humoristique en 4 parties, mise en scène par P. Colombier, jouée dans une note très juste par les excellents artistes que sont M. Faur, Mlle Joziane, M. Jean Dehelly, M. Cresso. A chaque spectacle le Ciné-Journal Suisse avec ses actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 28, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — Au programme de cette semaine citons tout particulièrement **Survie magique**, grand film dramatique en 5 parties, interprété par E. Brentt, M. Faur, Frank Mayo, Norman Kerry. A la partie comique **Ploum au Dancing!** deux actes de foudre. **La Roseraie d'Anglas**, une nouvelle série des élégances parisiennes. A chaque représentation les dernières actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal Suisse et le Cinémagazine Le Pathé-Revue. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 28; matinée dès 2 h. 30.

Mauvaise mine. — Un camelot vend des crayons sur la voie publique. Deux passants s'arrêtent devant son éventaire :

— Ils ont l'air d'une excellente qualité, ces crayons.

— Oui, seul leur vendeur a une mauvaise mine.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

PUNAININE produit excellent pour détruire radicalement les punaises.
En flacon et au détail
Droguerie A. BREITUNG,
rue St. Laurent, LAUSANNE.

AUX SEMEURS VAUDOIS 40, rue de l'Alc., 40 Lausanne
Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences pour jardins et champs. Spécialités : Rosiers tiges, belle collection et graines du pays.

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

COUTELLERIE **PARAPLUIES**
Aiguillage et réparations tous les jours. — Spécialité d'aiguillage de tondeuses.
Coutellerie de la rue de la Louve. **Stephane BESSON**

DENTISTE **R. GUIGNET**
Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66.18
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

VERMOUTH CINZANO
Un Vermouth, c'est quelconque, un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. POUILLON, agent général, LAUSANNE.